



## Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est

91 Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

Tel : 02.35.82.87.23 - fax : 02.35.50.65.66 - email : secretariat@seacne.fr

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

## SERVICE EAU POTABLE (AEP)

### 1- ORIENTATIONS – ENGAGEMENTS - EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES (AEP)

#### ❖ SECTION DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE EAU POTABLE

##### ✓ Dépenses de fonctionnement du service eau potable

Les **dépenses** de fonctionnement du service eau potable proposées et réalisées en 2025 sont réparties comme suit :

DEPENSES - FONCTIONNEMENT		prop. 2025	Dép 2025
011 - Charges à caractère général (frais locaux, véhicule, matériel informatique, mission, cotisation sidsa et adico, assurances...) Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable		142 772 €	93 202 €
012 - Charges du personnel (rémunérations, cotisations)		256 000 €	232 416 €
65 - Autres charges de gestion courante (indemnités élus - Créances admises en non valeur)		27 510 €	22 844 €
66 - Charges financières (intérêts d'emprunts, rattachement ICNE)		53 000 €	47 014 €
67 - Charges exceptionnelles (subv except FSL, indemnisations dans le cadre DUP)		209 800 €	951 €
68 - Dotations aux provisions (créances contentieuses)		500 €	157 €
042 - Opé d'ordre budg.entre sect° (amortis.immo)		485 000 €	344 586 €
022	Dépenses imprévues	5 000 €	- €
023	Virement à la sect° d'investis.	433 828 €	
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>1 613 410 €</b>	<b>741 170 €</b>

Les **dépenses prévisionnelles** de fonctionnement seront en 2026 supérieures à celles de l'exercice précédent. Les dépenses des principaux chapitres 011 (Charges à caractère général) et 012 (charges de personnel) seront équivalentes. S'ajouteront aux dépenses les indemnités des agriculteurs dans le cadre de la protection des captages.

Les dépenses prévisionnelles comprennent également le versement de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable à l'agence de l'eau.

#### ✓ Recettes de fonctionnement du service eau potable

Les **recettes** de fonctionnement du service eau potable proposées et réalisées en 2025 sont réparties comme suit :

RECETTES - FONCTIONNEMENT	prop. 2025	Rec 2025
013 - Atténuations de charges (rbsmt personnel mis à disposition)	- €	932 €
70 - Produits des services et ventes (vente d'eau à Dieppe Nord, surtaxes eau potable, contrevalet redevance performance des réseaux, rbsmt frais locaux)	851 496 €	770 052 €
74 - Subventions d'exploitation (subventions indemnisation exploitants)	163 000 €	2 667 €
75 - Autres produits de gestion courante (versement des budgets asst, redevance antennes s/ réservoirs)	238 000 €	244 031 €
77 - Produits exceptionnels (rbsmt assurances, mandats annulés s/ exercices antérieurs, pénalités)	- €	41 €
042 - Opé d'ordre budg. entre sections (amortis. des subv)	186 000 €	171 858 €
002   Excédent de fonctionnement reporté	174 914 €	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 613 410 €</b>	<b>1 189 581 €</b>

Les **recettes** prévisionnelles de fonctionnement en 2026 seront supérieures à celles de 2025. Elles comprendront le reversement, par le concessionnaire, de la contrevalet de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable de l'agence de l'eau. S'ajouteront les subventions relatives aux indemnités des agriculteurs dans le cadre de la protection des captages.

L'excédent de fonctionnement reporté s'élève à 13 016 € en 2025 (174 913 € en 2025).

#### ❖ DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU SERVICE EAU POTABLE

Le déficit d'investissement reporté en 2025 s'élève à 440 753 €. (En 2025 il s'agissait d'un excédent de 204 636 €)

#### ✓ Projets d'investissement du service eau potable

Les opérations suivantes sont proposées :

- 301<sup>ème</sup> - Travaux inopinés
- 302<sup>ème</sup> - Matériel informatique, bureautique et aménagement des locaux,
- 303<sup>ème</sup> - Bouches à clé
- 80<sup>ème</sup> - Sécurisation des ouvrages : Les travaux restant à réaliser concernent l'installation d'un groupe électrogène au captage de Villy-sur-Yères.
- 84<sup>ème</sup> - Etudes de faisabilité et fiabilité de la ressource en eau. La Mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage, commencée en 2024, se poursuivra en 2026. Plusieurs études sont prévues :

- Etude Bassins d'Alimentation de Captages (BAC) - captages d'Envermeu et d'Incheville
- Analyses DCE (suivi qualité) sur les captages de Criel, Touffreville, Envermeu et Villy sur Yères
- Etude pour la recherche d'une nouvelle ressource
- Etude des besoins quantitatifs et qualitatifs et faisabilité technico financière de la sécurisation, stratégie foncière
- Etablissement du PGSSE (Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux)

Une stratégie de protection de la ressource en eau intégrant la sobriété a été élaborée.

Des crédits sont à inscrire au budget en complément des restes à réaliser.

- 89<sup>ème</sup> - Traitement détartrant de l'eau. Un système anti-tartre au niveau du captage de Villy-sur-Yères a été mis en place en 2023. L'installation d'un système à Envermeu est en cours. L'opération fait l'objet de restes à réaliser.

- 91<sup>ème</sup> - Travaux de génie civil – Réhabilitation des réservoirs de Criel sur Mer (Yauville), Bazinval, Etalondes. Les travaux sont terminés.

- 94<sup>ème</sup> - Renouvellement du réseau d'eau potable de Criel (rue du Quesnay, rue de la Mer et rue Mermoz) et Beauchamps (rue de l'église, rue de Mantes). Les travaux sont à réceptionner.

- 95<sup>ème</sup> - Renouvellement du réseau eau potable de Flocques (rue d'Etalondes). Le solde des travaux est inscrit en restes à réaliser.

- 96<sup>ème</sup> - Génie civil – réservoirs de Fresnoy-Folny, Monchy-sur-Eu, Melleville (Montauban), Incheville. Le diagnostic amiante plomb est terminé. Le diagnostic génie civil fait l'objet de restes à réaliser.

- 97<sup>ème</sup> - Renouvellement du réseau eau potable d'Incheville (Gousseauville). Le montant des travaux est inscrit en restes à réaliser.

- 98<sup>ème</sup> -Renouvellement du réseau eau potable de Flocques (Rue des Canadiens). Il est proposé d'inscrire au budget 2026 le montant des études et des travaux.

-99<sup>ème</sup> – EPR 2, Grand chantier Penly, alimentation en eau potable. Il est proposé d'inscrire au budget 2026 le montant des études et d'une partie des travaux.

Le montant prévisionnel des opérations d'équipement s'élève à **1 304 960 €**. Le montant des opérations du budget 2025 s'élevait à 2 759 080 €.

Les dépenses concernent principalement les études de sécurisation (84<sup>ème</sup> tranche), le renouvellement des réseaux (97<sup>ème</sup> 98<sup>ème</sup>), la 99<sup>ème</sup> tranche (EPR2 Grand chantier Penly) et les travaux de sécurisation des ouvrages (80<sup>ème</sup> tranche),

DEPENSES - INVESTISSEMENT OPERATIONS D'EQUIPEMENT		Total BP 2025	Dép 2025	PROJET 2026	Evolution 2025 2026
302	Matériel informatique - Aménagement locaux- véhicule	15 000 €	0 €	10 000 €	-33%
301	Travaux inopinés	110 000 €	46 705 €	36 550 €	-67%
303	Bouches à clé	20 000 €	630 €	21 600 €	8%
80	80 <sup>e</sup> sécurisat <sup>o</sup> ouvr. 2021/2022	264 045 €	62 822 €	131 300 €	-50%
84	84 <sup>e</sup> Etudes de faisabilité ressource en eau	323 250 €	27 514 €	266 105 €	-18%
85	85 <sup>a</sup> Bornes vertes de puisage	5 000 €	0 €	0 €	-100%
89	89 <sup>e</sup> traitement détartrant d'eau	30 000 €	0 €	28 200 €	-6%
91	91 <sup>e</sup> Travx Génie civil réservoirs	608 716 €	507 727 €	2 000 €	-100%
92	92 <sup>e</sup> Renouvellement résx c. fuyardes	420 €	350 €	0 €	-100%
93	93 <sup>e</sup> Renouvellement résx Criel rue libération	435 000 €	429 857 €	0 €	-100%
94	94 <sup>e</sup> Renouvellement résx Criel (rue Quesnay Mer Mermoz) Beauchamps	337 650 €	334 037 €	3 610 €	-99%
95	95 <sup>e</sup> Renouvellement résx Flocques rues Etalondes Heudelimont	240 000 €	211 197 €	18 250 €	-92%
96	96 <sup>e</sup> Génie civil réservoirs Fresnoy Monchy Melleville Incheville	70 000 €	8 190 €	47 000 €	-33%
97	97 <sup>e</sup> Renouvellement résx Incheville Gousseauville	250 000 €	0 €	230 350 €	-8%
98	98 <sup>e</sup> Renouv. Rés. flocques	50 000 €		290 000 €	480%
98	99 <sup>e</sup> . EPR2 Penly alimentation en eau	0 €	0 €	220 000 €	
<b>Total opérations d'équipement</b>		<b>2 759 081 €</b>	<b>1 629 029 €</b>	<b>1 304 965 €</b>	<b>-53%</b>

Opération(s) terminée(s) en 2025 :

- 93<sup>ème</sup> - Renouvellement du réseau eau potable de Criel, rue de la libération.

Le montant des travaux à prévoir dans les prochaines années est très conséquent : renouvellement de nombreuses canalisations d'eau potable vieillissantes, projet de construction d'usine(s) de traitement des eaux, travaux de génie civil sur les réservoirs ...

### Emprunts

Il n'est pas prévu de souscrire de nouvel emprunt. Un emprunt de 1 100 000 € a été souscrit en 2024.

Les dépenses relatives aux emprunts à prévoir en 2026 sont les suivantes :

DEPENSES - INVESTISSEMENT		Total BP 2025	Dép 2025	PROJET 2026	Evolution 2025 2026
1641	Emprunts auprès d'établ de crédit	262 000 €	261 728.74 €	268 000 €	2%
1681	Autres emprunts (AESN)	3 000 €	2 133.40 €	2 500 €	-17%
<b>Total 16 - Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>265 000 €</b>	<b>263 862.14 €</b>	<b>270 500 €</b>	<b>2%</b>

## ❖ RECETTES D'INVESTISSEMENT DU SERVICE EAU POTABLE

Le montant prévisionnel des subventions pour les opérations d'investissement présentées ci-dessous s'élève à **898 000 €**. Il s'élevait en 2025 à 1 506 780 €. Les principales subventions concernent les études de fiabilité de la ressource en eau (84<sup>e</sup> tranche), les travaux de génie civil (91<sup>e</sup> tranche), la 99<sup>e</sup> tranche, et le renouvellement des réseaux (95<sup>e</sup> 97<sup>e</sup> 98<sup>e</sup> tranches).

	RECETTES INVESTISSEMENT - OPE. D'EQUIPEMENT : subventions	Total BP 2025	Rec 2025	PROJET 2026	Evolution 2025 2026
301	301 <sup>e</sup> Travaux inopinés (investigations)	100 000 €		13 100 €	-87%
80	80 <sup>e</sup> Sécurisat <sup>o</sup> ouvrages 2021/2022	98 800 €	0 €	20 420 €	-79%
82	82 <sup>e</sup> Act <sup>o</sup> suite Etudes BAC terrains	0 €	0 €	0 €	
84	84 <sup>e</sup> Etudes de faisabilité ressource en eau	287 419 €	0 €	240 770 €	-16%
89	89 <sup>e</sup> traitement détartrant d'eau	0 €	0 €	0 €	
90	90 <sup>e</sup> Renouvellement résx cvm	6 800 €	6 858 €	0 €	-100%
91	91 <sup>e</sup> Travx Génie civil réservoirs	401 350 €	171 265 €	220 780 €	-45%
92	92 <sup>e</sup> Renouvellement résx (conduites fuyardes)	62 760 €	93 469 €	0 €	-100%
93	93 <sup>e</sup> Renouvellement résx Criel rue libération	167 810 €	21 562 €	0 €	-100%
94	94 <sup>e</sup> Renouvellement résx Criel (rues Quesnay, mer, Mermoz) Beauchamps	163 840 €	107 073 €	26 440 €	-84%
95	95 <sup>e</sup> Renouvellement résx Flocques	72 000 €	0 €	57 670 €	-20%
96	96 <sup>e</sup> Génie civil réservoirs	56 000 €	0 €	44 100 €	-21%
97	97 <sup>e</sup> Renouvellement résx Incheville	75 000 €	0 €	62 800 €	-16%
98	98 <sup>e</sup> Ren. résx flocques	15 000 €	0 €	57 000 €	280%
98	99 <sup>e</sup> EPR2 Penly alimentation en eau		0 €	155 000 €	
	<b>Total opérations d'équipement (subventions)</b>	<b>1 506 779 €</b>	<b>400 227 €</b>	<b>898 080 €</b>	<b>-40%</b>

## 2- STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE - SERVICE EAU POTABLE

L'ensemble des emprunts souscrits auprès d'organismes de crédit sont à taux fixe.

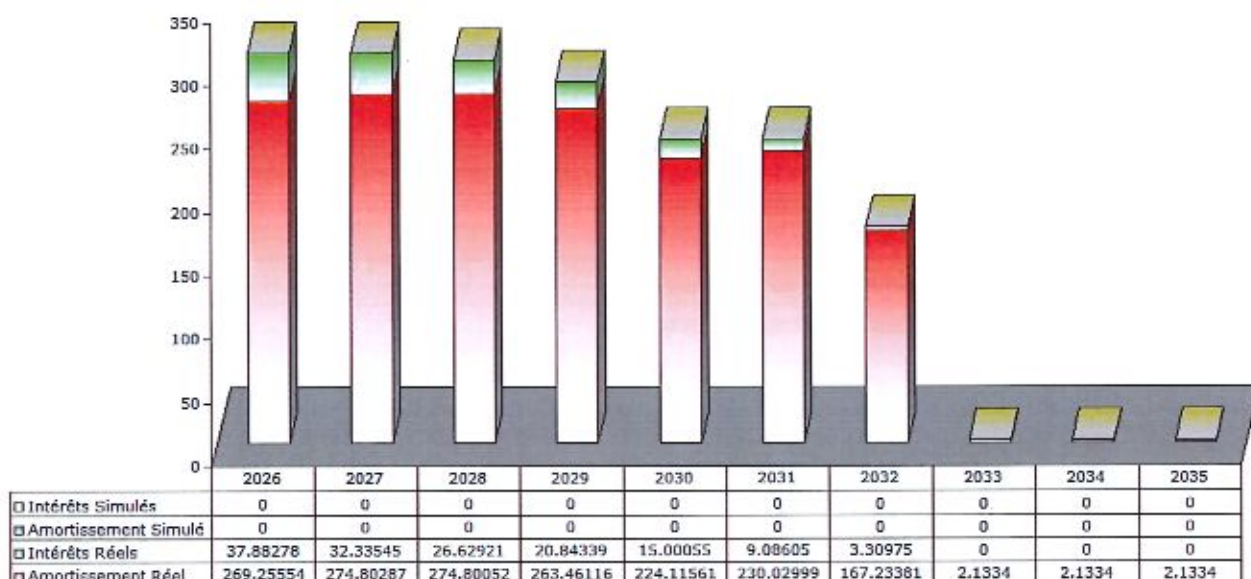
Les avances versées par l'Agence de l'Eau sont des prêts à taux zéro, versés conformément aux conventions.

### ✓ DETTE DU SERVICE EAU POTABLE

#### État de la dette

Année	Dettes en Capital au 1er Janvier	Annuité	Annuité Intérêts	Annuités Amortissement
2024	1 014 537	149 881	9 306	140 575
2025	1 973 961	307 648	43 786	263 862
2026	<b>1 710 099</b>	307 138	37 882	<b>269 255</b>

### Courbe des remboursements



### Niveau de l'épargne brute

L'épargne brute correspond à la différence entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement.

Fonctionnement	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Recettes réelles (RF)	1 017 723 €	899 793 €	834 076 €	679 046 €	918 794 €	348 781 €
Dépenses réelles (DF)	396 583 €	343 576 €	324 401 €	262 849 €	227 891 €	246 822 €
<b>Epargne brute (RF -DF)</b>	<b>621 140 €</b>	<b>556 216 €</b>	<b>509 674 €</b>	<b>416 197 €</b>	<b>690 904 €</b>	<b>101 959 €</b>

L'épargne nette correspond à l'épargne brute déduction faite du capital de l'emprunt.

	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Epargne Brute (E B)	621 140 €	556 216 €	509 674 €	416 197 €	690 904 €	101 959 €
Capital de l'emprunt. (K)	263 862 €	140 575 €	142 577 €	101 847 €	100 430 €	53 277 €
<b>Epargne nette (EB - K)</b>	<b>357 278 €</b>	<b>415 641 €</b>	<b>367 097 €</b>	<b>314 351 €</b>	<b>590 474 €</b>	<b>48 682 €</b>

## 3- RESSOURCES HUMAINES – BUDGET EAU POTABLE

### Effectifs et dépenses de personnel

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'effectif du Syndicat est composé de 4 agents :

- Une responsable (administratif et technique) (Contrat à durée indéterminée de droit privé - Poste à temps complet pourvu depuis le 18 octobre 2010)
- Une secrétaire comptable (Titulaire de la fonction publique territoriale - Adjoint administratif principal de 1<sup>ere</sup> classe – Catégorie C - Poste à temps complet pourvu depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018).
- Un technicien de contrôle Assainissement Non Collectif (Poste à temps complet pourvu depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022).
- Une assistante Assainissement Non Collectif (Poste à temps complet pourvu depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022).

Les charges du personnel du service Assainissement Non Collectif sont totalement remboursées par le budget Assainissement Non Collectif au budget Eau Potable.

Le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) a été mis en place en 2017, pour les agents titulaires de la fonction publique.

Une prime annuelle est allouée aux agents de droit privé depuis 2024.

	Dépenses 2020 AEP	Dépenses 2021 AEP	Dépenses 2022 AEP	Dépenses 2023 AEP	Dépenses 2024 AEP	Dépenses 2025 AEP
Charges de personnel	146 686 €	143 438 €	169 047 €	219 740 €	216 440 €	232 416 €
Dépenses de fonctionnement réelles	246 823 €	227 890 €	262 849 €	324 401 €	343 576 €	396 583 €
	59%	63%	64%	68%	63%	59%

### Durée effective de travail

Le temps de travail du personnel correspond à 35 heures semaines.

L'IHTS (Indemnité d'Heures de Travail Supplémentaires) est instauré depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019 pour les agents titulaires.

La responsable effectue 25 heures supplémentaires mensuelles comprises dans le salaire.

Les agents du service Assainissement Non Collectif récupèrent les heures supplémentaires réalisées.

Une partie peuvent être rémunérées.

Le Président

Martial FROMENTIN

